

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Privas

L'an deux mille vingt et un, le 6 juillet à 14h00,

Le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDÈCHE, dûment convoqué, s'est réuni Espace Ouvèze à Privas sous la Présidence de François ARSAC, Président de la Communauté d'Agglomération.

### Présents :

**Nombre de membres :**  
en exercice : 70  
présents : 56  
votants : 63

**Date de la convocation :**  
30 juin 2022

Mesdames Denise CHOCHILLON, Karine TAKES, Laetitia SERRE, Doriane LEXTRAIT, Marie-Josée VOLLE, Christine GIGON, Marie-Josée SERRE, Hélène BAPTISTE, Isabelle MASSEBEUF, Véronique CHAIZE, Victoria BRIELLE, Mathilde GROBERT, Jeanne VOIRY, Souhila BOUDALI-KHEDIM, Roselyne PEYROUSE-VETTER, Corine LAFFONT, Ghislaine CHAMBON, Sandrine CHAREYRE, Chantal HAMM, Martine FINIELS, Clothilde FREUCHET.

Messieurs Jérôme BERNARD, Éric SEIGNOBOS, Arnaud DE CAMBIAIRE, François ARSAC, François GIRAUD, Jean-Pierre JEANNE, Marc-Antoine SANGÈS, Gérard BROSSE, Michel CONSTANT, Jean-Pierre LADREYT, Ali-Patrick LOUAHALA, Jimmy VERDOT, Christophe VIGNAL, Gilbert MOULIN, François VEYREINC, Bernard JUSTET, Roland SADY, Christophe MONTEUX, Michel VALLA, Hervé ROUVIER, Roger RINCK, Michel GAMONDÈS, Christian MARNAS, Sébastien VERNET, Yann VIVAT, Michel CIMAZ, Olivier NAUDOT, Jérôme COSTE, Christophe THOMAS, Gilles DURAND, Didier TEYSSIER, Frédéric GARAYT, Gilles LÈBRE, Jacquy BARBISAN, Alain LOUCHE.

### Excusés :

Mesdames Betty ESTÉOULE (procuration à François ARSAC), Valérie DUPRÉ (procuration à Christophe VIGNAL), Sandrine PAYSSERAND (procuration à Jean-Pierre JEANNE).

Messieurs Alain SALLIER, (procuration à Jean-Pierre JEANNE), Gilbert BOUVIER (procuration à Roselyne PEYROUSE-VETTER), Olivier CHASTAGNARET (procuration à Martine FINIELS), Francis GIRAUD (procuration à Doriane LEXTRAIT).

Absents : Bernard BROTTE, Jérôme LEBRAT (procuration d'Éric PAQUERIAUD), Sylvie ANDRÉ-COSTE (procuration de Géraldine ROUX), Adrien FÉOUGIER, Anne TERROT-DONTENWILL.

Secrétaire de séance : Doriane LEXTRAIT

### Délibération n°2022-07-06/131

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL / DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**Rapporteur : François VEYREINC**

La présente décision modificative n°1 a pour objet :

- En Investissement :
  - o d'inscrire au budget modificatif des crédits supplémentaires sur une opération d'ordre au chapitre 041 pour 2 600 000 €, ceci afin de pouvoir rectifier une erreur matérielle survenue lors de la réintégration des avances versées au SDEA pour l'opération du THÉÂTRE sur l'exercice 2021.

Ces écritures d'ordre permettront la récupération du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur

ajoutée (FCTVA) dans le cadre de l'automatisation du dispositif au titre de l'opération de rénovation du théâtre sur l'exercice 2021 pour un montant estimé de 426 504 €.

<b>COM AGGLO PRIVAS CENTRE ARDECHE</b>	<b>DM n°1 2022</b>
Code INSEE	Budget Principal

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

DM 1

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2317-30 : Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00 €	2 600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2312-30 : Agencements et aménagements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 600 000,00 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 600 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 600 000,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 600 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 600 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>2 600 000,00 €</b>		<b>2 600 000,00 €</b>

\* \* \*  
\* \*

Ceci exposé

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la délibération du Conseil communautaire n°2022-04-08/69 du 8 avril 2022 portant approbation du budget primitif 2022 afférent au budget principal ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 43 pour, 0 contre et 20 abstentions** (Laetitia SERRE, Marc-Antoine SANGÈS, Gérard BROSE, Gilbert BOUVIER, Ali-Patrick LOUAHALA, Jimmy VERDOT, Valérie DUPRÉ, Christophe VIGNAL, Hélène BAPTISTE, Christophe MONTEUX, Souhila BOUDALI-KHEDIM, Jeanne VOIRY, Yann VIVAT, Jérôme COSTE, Didier TEYSSIER, Roselyne PEYROUSE-VETTER, Sandrine CHAREYRE, Martine FINIELS, Olivier CHASTAGNARET et Alain LOUCHE).

- Vote la DM1 du Budget Principal pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
**François ARSAC**

La secrétaire de séance,  
**Doriane LEXTRAIT**

